

M. Rasminsky continue disant:

Il semble, cependant, que cette détérioration de nos coûts et de nos prix ait affaibli notre résistance aux chocs d'origine étrangère, dont nous avons subi les contrecoups. Le premier est survenu le 18 novembre, lors de la dévaluation de la livre.

Je ne compte pas entrer dans tous les détails du discours, faute de temps. Je n'énumérerai pas toutes les difficultés que le dollar canadien a dû surmonter ces neuf derniers mois. Cet exposé est bien documenté. Je recommande le discours de M. Rasminsky à tous les députés; il montre combien la crise est difficile à régler. Il révèle pourquoi le Canada est si vulnérable par suite des mesures prises par l'ancien gouvernement et qui nous placent dans une situation aussi difficile.

L'autre soir, j'ai parlé de la loi américaine sur la péréquation et de l'engagement que nous avons pris de limiter nos réserves de devises étrangères à 2.6 milliards de dollars. Je voudrais demander au ministre des Finances quelles mesures sont prises pour redresser cette situation, car il ne faut pas oublier toutes celles que nous avons dû prendre pour renflouer le dollar canadien. Nous nous sommes liés de plus en plus aux États-Unis. En fait, nous avons converti, au printemps dernier, 500 millions de dollars de valeurs négociables des États-Unis en valeurs non négociables. Nous sommes de plus en plus solidaires des actes du gouvernement des États-Unis. Le plus tôt nous pourrions nous libérer du plafond garanti, le plus tôt nous retrouverons quelque liberté d'action. Le ministre des Finances pourra alors plus facilement s'occuper de certains de nos propres problèmes et nous ne serons plus à la remorque des États-Unis.

Je puis comprendre la mesure prise par les États-Unis. Je ne l'ai pas approuvée, mais je comprends pourquoi ils l'ont prise, en 1963, lorsque l'ancien député de Davenport a agi de façon si téméraire à propos de son budget. La mesure prise par les États-Unis était à prévoir. Nous avons reçu ce que nous méritions, du moins en ce qui concerne l'action du gouvernement. J'aimerais lire une citation encore de ce que M. Rasminsky a dit:

Maintenant que les problèmes liés au besoin de maintenir un sain équilibre de notre balance des paiements sont moins urgents, il est possible de concentrer de nouveau notre attention sur d'autres problèmes économiques. Je crains bien qu'entretiens aucun de ces problèmes ne soit disparu. Nos prix et nos coûts montent encore trop rapidement, en dépit de l'augmentation du chômage et du sous-emploi de nos ressources productives. Depuis deux ans, la croissance de l'économie est inférieure à son rythme optimum, mais aussi longtemps que les prix et les coûts auront tendance à monter, il y a un risque réel à vouloir accélérer la demande au sein de l'économie. La tenue de notre commerce extérieur récemment a démontré que le Canada

[L'hon. M. Lambert.]

est encore en mesure de soutenir la concurrence, mais les problèmes de change auxquels nous avons dû faire face au début de l'année ont aussi mis en lumière l'importance pour nous d'éviter que la confiance ne soit sapée par une évolution défavorable des prix et des coûts.

Il est évident qu'en plus de saines politiques fiscale et monétaire, il nous faut chercher par tous les moyens à accroître l'efficacité de notre économie et à promouvoir dans tous les milieux une attitude plus réaliste en ce qui a trait au rythme d'augmentation des revenus—toutes catégories de revenus—que les Canadiens peuvent se permettre d'exiger de l'économie. On s'est intéressé ces derniers temps à la possibilité d'établir des barèmes concernant les augmentations de revenus et à divers aspects d'une politique des revenus. Je me suis déjà prononcé en faveur d'un programme d'action dans ce domaine. Je n'ai pas l'intention de traiter ce sujet aujourd'hui, mais je crois devoir souligner que ce ne sont pas les pouvoirs publics qui déterminent la limite en deçà de laquelle les majorations de revenus demeurent non inflationnistes. Cette limite dépend essentiellement de l'efficacité de notre économie; en d'autres termes, elle ne recule qu'avec l'augmentation de la production par travailleur. Si nous ignorons ces servitudes naturelles et si nous insistons pour obtenir des augmentations de revenus nominaux supérieures à l'amélioration de la productivité, nous ne réussirons qu'une chose: cautionner la hausse des prix.

Aucune initiative du gouvernement actuel ne semble mettre en œuvre la formule préconisée par M. Rasminsky. Le gouvernement a établi une sorte de plafond provisoire pour la fonction publique, mais il a d'autre part présenté des mesures législatives en vue d'établir divers tribunaux et conseils. On nous parle d'autres problèmes, ce qui signifie, naturellement, que la fonction publique prendra toujours plus d'expansion. La Chambre sera appelée à se prononcer sur une mesure législative prévoyant un tribunal touchant le dumping. Nous avons déjà la Commission des machines agricoles, et il y en a bien d'autres. Je ne cite que ceux-là à titre d'exemples. Encore une fois, le gouvernement crève le plafond qu'il avait imposé.

Un des autres problèmes auxquels le budget ne remédie pas, c'est celui du logement. En effet, en raison des taxes imposées aux compagnies d'assurance, ces dernières prêteront moins de fonds pour le financement de la construction domiciliaire, où les coûts n'ont pas baissé. Le ministre aurait pu réduire la taxe de vente sur les matériaux de construction. Je l'ai entendu après coup, dire à la télévision que les matériaux de construction devaient assumer une juste portion des dépenses. Je pourrais énumérer bien d'autres domaines qui représentent plutôt du superflu et où le ministre aurait pu trouver le moyen de faire quelque chose au sujet du logement. Mais non; la taxe de vente sur les matériaux de construction demeure. Ainsi, le budget n'aborde par la question du logement.